



FONDATION
UN AVENIR
ensemble

Votre Taxe d'Apprentissage
à la pouvoir de tout changer.



Ils sont près de

1 000

à compter sur vous

#LeMériteEnPartage



Les proviseurs de nos lycées partenaires ont identifié chez eux un véritable potentiel de jeunes talents qui, en raison de leur origine sociale et de leurs difficultés économiques, risquent de ne pas être exploités.

La Fondation met en relation chaque jeune avec un parrain, décoré de la nation, qui l'accompagne avec bienveillance de la classe de seconde jusqu'à son insertion dans la vie active.

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

LEUR PERMET DE :

■ CONSTRUIRE UN PROJET PROFESSIONNEL COHÉRENT

À l'aide de techniques et d'outils conçus par des experts de l'orientation afin de les aider à valoriser leurs expériences.

■ S'INFORMER SUR L'ORIENTATION ET LES PARCOURS DE FORMATION

En s'appuyant sur des rencontres nationales et locales entre filleuls et familles, parrains, chefs d'établissement et responsables d'entreprise partenaires.

■ BÉNÉFICIER D'AIDES À L'ORIENTATION, LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Basées sur des supports spécifiques, des ateliers et des stages de découverte développés pour chaque niveau d'études, du secondaire aux études supérieures.

■ DÉCOUVRIR LES MÉTIERS ET L'ENTREPRISE

À l'aide d'opérations de sensibilisation sur l'apprentissage et des immersions (courtes ou plus longues) dans le monde de l'entreprise.

LA PORTÉE DE NOS ACTIONS

EN QUELQUES CHIFFRES :



67 % de nos anciens filleuls
- boursiers sur critères sociaux ou au mérite -
occupent un poste de cadre supérieur,
quand la moyenne nationale est de 29 %



8 ans
Durée
moyenne
d'un parrainage



87 %
ont trouvé un emploi
moins de 3 mois
après la fin
de leurs études



79 %
sont en CDI,
quand la moyenne
nationale se situe
à 53,5 %

*Faites du versement de votre taxe d'apprentissage
un levier pour l'avenir de nos jeunes !*

Agissant sur le plan national pour la promotion de la formation, nous sommes habilités à percevoir tout ou partie du solde de 13 % de votre taxe d'apprentissage.

Le versement de ce solde concerne chaque entreprise et doit être effectué avant le 31 mai 2021.



ILS NOUS ONT VERSÉ

LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2020

ACCOVION • AIRBUS DEF SPACE • AIRBUS OPS SAS • AIRBUS SAS

ARDIAN FRANCE • ATHIS • AUTOBACS FRANCE • B INFORMATIONS SERVICES

BPI • BRED BANQUE POPULAIRE • CREDIT AGRICOLE SA • CREDIT ET SERVICES FINANCIERS

CREDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES • CSF ASSURANCES • ETS V MANE FILS

FRANCE TELEVISION • GROUPE BOLORE • INDITEX • L'OREAL • MANDAR

MICHELIN • MORGAN STANLEY FRANCE • MUREX • ORANGE

OSTIA FILMS • STEF INFORMATION ET TECHNOLOGIES

Merci

NOUS CONTACTER

Tél. : 01 40 62 83 65

Email : contact.donateurs@fondation-unavenirensemble.org

La Fondation Un Avenir Ensemble est habilitée à percevoir la part « hors-quotat » de la Taxe d'Apprentissage (Article L6241-10 du Code du Travail).



Fondation reconnue d'utilité publique

Grande chancellerie de la Légion d'honneur

1, rue de Solférino - 75007 PARIS

www.fondation-unavenirensemble.org